



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro porte à la connaissance des élèves et parents d'élèves que les inscriptions dans ledit établissement au titre de l'année académique **2022-2023** se dérouleront selon le calendrier suivant :

DATE	CYCLES
Du Jeu 25/08/2022 au Ven 26/08/2022	CLASSES PREPARATOIRES: 2ème année ESCAE : ING 3ème année ; ESI : ING STGI 1 ; ESTP : TS BU 2
Mercredi 07/09/2022	ESA, ESI, ESCAE, ESMG, ESTP, ESPE: ING 1ère année
Jeudi 08/09/2022	ESA, ESI, ESTP & ESMG : TS et ING (2ème et 3ème année) ; ESCAE: TS (2ème et 3ème année) & ING (2ème année)
Du Vendredi 09/09/2022 au Samedi 10/09/2022	CLASSES PREPARATOIRES: 1ère année (nouveaux bacheliers) ESA, ESI, ESCAE, ESMG, ESTP, ESPE: Cycle court 1ère Année (nouveaux bacheliers).

- ❖ Les formalités d'inscription et de réinscription pour tous les élèves doivent être impérativement faites dans les délais indiqués.
- ❖ **Les élèves non-inscrits au plus tard le 16/09/2022 seront considérés comme démissionnaires.**
- ❖ La visite médicale **obligatoire** aura lieu le jour de l'inscription.

NB: Les formalités doivent être accomplies par l'élève lui-même.

LES DOCUMENTS A FOURNIR

Pour s'inscrire se munir de

Anciens élèves :

- o L'original et la photocopie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou à défaut une attestation d'identité pour les nationaux ; prévoir le titre de séjour ou le passeport ou la carte consulaire pour les non nationaux ;
- o Deux (02) photos d'identité couleur à fond blanc de même tirage ;
- o Deux (02) exemplaires de la fiche de préinscription en ligne ;
- o Deux (02) exemplaires de la fiche de **préinscription du service médical en ligne**

DMB

- La carte d'étudiant (restobadge) en état de fonctionnement et une photocopie recto- verso ;
- Le carnet de vaccination à jour (vaccins : fièvre jaune, fièvre typhoïde, méningite et tétanos) **est obligatoire**. Se rendre à l'**Institut d'Hygiène** pour les vaccins.
(Info : 07 48 28 53 68 / horaires de travail).

Nouveaux élèves :

- Un extrait d'acte de naissance datant de moins d'un an et une photocopie ;
- Un certificat de nationalité datant de moins d'un an et une photocopie ;
- L'original du relevé des notes du bac et une photocopie ;
- Quatre (04) photos d'identité couleur à fond blanc de même tirage ;
- Deux (02) exemplaires de la fiche de préinscription en ligne ;
- La photocopie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou à défaut une attestation d'identité pour les nationaux ou la carte scolaire ; prévoir le titre de séjour ou le passeport ou la carte consulaire pour les non nationaux ;
- Deux (02) photocopies du reçu de versement des frais d'inscription à la BNI ;
- Deux (02) exemplaires de la fiche **de préinscription du service médical en ligne** ;
- Le carnet de vaccination à jour (vaccins : fièvre jaune, fièvre typhoïde, méningite et tétanos) **est obligatoire**. Se rendre à l'**Institut d'Hygiène** pour les vaccins.
(Info : 07 48 28 53 68 / horaires de travail).

HORAIRE D'INSCRIPTION : DE 7H30 A 16H30

FRAIS D'INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITE ANNUELS

❖ **Les frais d'inscription**

Elèves nationaux et élèves non nationaux en zone UEMOA + Guinée Conakry

- 80 000 (quatre-vingt mille) francs CFA

Elèves non nationaux en zone HORS UEMOA

- 375 500 (trois cent soixante-quinze mille cinq cents) francs CFA.

❖ **Les droits de scolarité**

Elèves non nationaux (zone UEMOA + Guinée Conakry/ logement compris)

- 361 500 (trois cent soixante-un mille cinq cents) francs CFA en classes préparatoires et en cycle TS à payer à l'inscription. Le **reste des frais d'écolage (750 000FCFA)** est payable en trois tranches maximum.
- 424 000 (quatre-cent vingt-quatre mille) francs CFA en cycle ingénieur à payer à l'inscription. Le **reste des frais d'écolage (937 500FCFA)** est payable en trois tranches maximums.

Elèves non nationaux (zone HORS UEMOA / logement compris)

- 625 500 (Six cent vingt-six mille cinq cents) francs CFA en classes préparatoires et en cycle TS à payer à l'inscription. Le reste des frais d'écolage (750 000FCFA) est payable en trois tranches maximum.
- 736 500 (sept cent trente-six mille cinq cents) francs CFA en cycle ingénieur à payer à l'inscription. Le reste des frais d'écolage (937 500FCFA) est payable en trois tranches maximum.

NB: Le montant de la caution pour l'hébergement (dix mille (10.000) FCFA) s'ajoute aux frais d'inscription pour tous les nouveaux élèves.

NB. Tous les paiements se feront exclusivement sur le compte bancaire dont les références sont précisées sur la fiche de préinscription en ligne

Yamoussoukro, le 22 août 2022



Moussa A. Kader DIABY